



Société anonyme au capital social de 246 661,76 €
Siège social : 36, avenue de l'Europe
Immeuble l'Etendard Energy III
78140 Vélizy Villacoublay
504 937 905 RCS Versailles

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017
CLOTURE AU 30 JUIN 2017

SOMMAIRE

1	DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2017	3
2	RAPPORT D'ACTIVITE	4
2.1	SYNTHESE DES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2017	4
2.1.1	Compte de résultat simplifié	4
2.1.2	Structure financière	4
2.2	FAITS MARQUANTS DU 1 ^{ER} SEMESTRE DE L'EXERCICE 2017	5
2.2.1	Composition des organes d'administration et de direction de la Société	5
2.2.2	Industrialisation et production	5
2.2.3	Développement clinique	5
2.3	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	5
2.4	PROCHAINES ETAPES	5
2.5	PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES	6
3	COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2017	7
3.1	BILAN	7
3.2	COMPTE DE RESULTAT	9
4	ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS 2017	11
4.1	FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE	11
4.2	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2017	11
4.3	REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
4.3.1	Principes et conventions générales	11
4.3.2	Informations complémentaires	13
4.4	COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	15
4.4.1	Etat des immobilisations	15
4.4.2	État des amortissements	16
4.4.3	État des provisions	16
4.4.4	État des échéances des créances et des dettes	16
4.4.5	Capital (Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 12°)	17
4.4.6	Autres détails du bilan	19
4.5	COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	19
4.5.1	Subventions d'exploitation	19
4.5.2	Frais de recherche appliquée et de développement	20
4.5.3	Crédit d'Impôt Recherche	20
4.5.4	Honoraires des commissaires aux comptes	20
4.5.5	Produits et charges exceptionnels (Arrêté du 27 avril 1982)	20
4.5.6	Informations concernant les sociétés liées	20
4.6	ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	21
4.6.1	Engagements financiers	21
4.6.2	Autres informations	22

1 DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2017

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 4 à 6 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Stéphane Piat
Directeur Général de CARMAT

2 RAPPORT D'ACTIVITE

L'activité de la Société est consacrée au développement d'un cœur artificiel répondant aux enjeux de l'insuffisance cardiaque terminale. Le produit est actuellement en phase d'étude Pivot suivant un protocole approuvé par l'ANSM.

2.1 SYNTHÈSE DES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2017

2.1.1 COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

En K€	S1 2017	S1 2016
Produits d'exploitation	7	97
Charges d'exploitation	14 721	11 394
Résultat d'exploitation	-14 714	-11 297
Résultat financier	-680	-590
Résultat exceptionnel	-19	-54
Crédit d'Impôt Recherche	1 319	1 768
Résultat net	-14 094	-10 174

CARMAT n'a enregistré aucun chiffre d'affaires au cours du 1^{er} semestre 2017, son cœur artificiel total étant en développement clinique. Le processus de marquage CE, préalable à la commercialisation en Europe, se poursuit.

Les charges d'exploitation du 1^{er} semestre 2017 atteignent 14,7 M€, soit une progression de 30% par rapport au 1^{er} semestre 2016 qui est liée à :

- des analyses et des actions réalisées par la Société qui ont permis d'obtenir l'autorisation de de reprise de l'étude Pivot au cours du semestre ;
- la formation des équipes des centres investigateurs participant à l'étude ;
- la poursuite du processus de marquage CE initié avec DEKRA ;
- l'accélération du développement industriel de la société, notamment en vue de l'ouverture d'un nouveau site de production début 2018.

Après prise en compte du résultat financier (-679,8 K€), du résultat exceptionnel (-18,6 K€) et du Crédit d'Impôt Recherche (1,3 M€), le résultat net au 30 juin 2017 ressort en perte de 14,1 M€, contre une perte de 10,2 M€ au 30 juin 2016.

2.1.2 STRUCTURE FINANCIERE

La trésorerie et les instruments de trésorerie mobilisables au 30 juin 2017 atteignent 19,9 M€, contre 31,2 M€ au 31 décembre 2016, reflétant une consommation de trésorerie nette légèrement inférieure par rapport au semestre précédent.

CARMAT a réalisé au cours du 1^{er} semestre 2017 plusieurs tirages sur la 2^{ème} tranche de la ligne de financement flexible en fonds propres mise en place avec Kepler Cheuvreux, en émettant 132 500 actions pour un montant total brut de 3,6 M€, soit un prix moyen d'exercice de 27,2 € et une décote réelle de -3,3% au 30 juin 2017. Dans le cadre de ce financement, CARMAT dispose d'une capacité de financement supplémentaire de 34,5M€ pouvant être exercée en fonction de ses besoins et des conditions de marché.

Ces ressources financières permettent de poursuivre le développement industriel et clinique jusqu'au début du 2^{ème} trimestre 2018. La Société étudie différentes options pour préparer le financement des prochaines étapes nécessaires à la poursuite de son projet. Les modalités et le calendrier de ce financement seront communiqués une fois arrêtés, selon les pratiques habituelles, et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Tout au long du 1er semestre 2017, CARMAT a poursuivi son développement et la mise en place des mesures nécessaires à la sécurisation de son projet selon les axes fondamentaux suivants :

- Clinique : poursuite du screening des patients éligibles à l'étude Pivot et de la formation des centres d'implantation avec un accent particulier mis sur la qualité du suivi post-opératoire, critère fondamental dans ce type d'essais cliniques.
- Fiabilité : mise en place d'outils et de procédures permettant de renforcer la sécurité des patients participant à l'essai, conformément aux exigences de l'ANSM.
- Production : les travaux sur la nouvelle usine d'assemblage automatisé se poursuivent et le site devrait être entièrement opérationnel début 2018. Il permettra une production à plus grande échelle avec un meilleur rendement pour satisfaire aux besoins en prothèses durant toute la phase Pivot et au-delà.

2.2 FAITS MARQUANTS DU 1^{ER} SEMESTRE DE L'EXERCICE 2017

2.2.1 COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIETE

L'Assemblée générale du 27 avril 2017 a approuvé la nomination de Monsieur Stéphane Piat en qualité d'administrateur et la cooptation de deux experts en cardiologie aux postes d'administrateurs indépendants :

- Monsieur Jean-Luc Lemercier, Vice-Président Transcatheter Heart Valve EMEA du groupe américain Edwards Lifesciences ;
- Docteur Michael Mack, un chirurgien cardiaque américain de renommée internationale et actuel directeur du Département Cardiovasculaire du groupe Baylor Scott & White Health à Dallas (Texas).

Le Conseil d'administration est désormais composé de 9 membres, dont 4 administrateurs indépendants.

2.2.2 INDUSTRIALISATION ET PRODUCTION

Le 2 mai 2017, l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM) a autorisé CARMAT de reprendre l'étude Pivot en France. Cette décision a fait suite au résultat positif des analyses et des actions exigées par le régulateur.

2.2.3 DEVELOPPEMENT CLINIQUE

Le 2 mai 2017, l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM) a autorisé CARMAT de reprendre l'étude Pivot en France. Cette décision a fait suite au résultat positif des analyses et des actions exigées par le régulateur.

2.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au cours du 3^{ème} trimestre 2017, CARMAT a étoffé son équipe managériale avec deux managers expérimentés dans les domaines industriel et marketing :

- Monsieur Wenzel Hurtak, précédemment Directeur de la Division Nouveaux Produits chez Contract Medical International GmbH, a été nommé au poste de Directeur Industriel. Son principal objectif réside dans le développement et l'optimisation des capacités de production de la société en vue de la montée en puissance industrielle du projet.
- Monsieur Francesco Arecchi, précédemment Directeur Produits de la division EMEA Structural Heart chez Abbott, rejoint le poste de Directeur Marketing avec pour objectif la mise en place d'un plan marketing adapté aux spécificités du cœur artificiel total développé par CARMAT.

2.4 PROCHAINES ETAPES

Les prochaines étapes sur le plan clinique sont liées à l'avancement de l'étude Pivot et des démarches de certification en vue de l'obtention du marquage CE, préalable à la commercialisation. Ces démarches prévoient la soumission modulaire du dossier technique à DEKRA qui en assurera l'évaluation et la soumission du module clinique à la fin de l'étude Pivot.

Sur le plan industriel, la Société poursuivra les actions de sécurisation des approvisionnements, d'amélioration des systèmes d'information et d'adaptation des processus de production des composants et équipements. L'objectif visé consiste à obtenir une meilleure répliquabilité, et à accroître les capacités de production.

2.5 PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques sont décrits en détail au chapitre 2 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 mars 2017 sous le numéro D.17-0200. La Société n'a pas à ce jour connaissance de modifications de ces facteurs de risque.

3 COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2017

Il est rappelé que les dispositions légales applicables à CARMAT, dont les actions sont cotées sur Euronext Growth, n'exigent pas que les comptes semestriels fassent l'objet d'un rapport de nos commissaires aux comptes.

3.1 BILAN

BILAN ACTIF EN EUROS		30/06/2017			31/12/2016
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (TOTAL I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (notes 4.4.1 et 4.4.2)				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concession, Brevets et droits similaires	1 849 204	1 716 685	132 520	196 486
	Fonds commercial (1)				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (notes 4.4.1 et 4.4.2)				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériels et outillage	5 578 298	4 864 796	713 501	200 735
	Autres immobilisations corporelles	1 215 274	923 320	291 954	349 794
	Immobilisations en cours	798 298		798 298	682 475
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) (notes 4.4.1 et 4.4.3)				
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	508 531		508 531	321 999	
	TOTAL II	9 949 605	7 504 801	2 444 805	1 751 490
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	94 778		94 778	15 145
	CRÉANCES (3)				
	Clients et Comptes rattachés				
	Autres créances (note 4.4.4)	5 334 076		5 334 076	4 228 308
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie				4 003 356	
Disponibilités	19 905 882		19 905 882	27 129 992	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) (note 4.4.6.4)	234 445		234 445	331 082
	TOTAL III	25 569 180		25 569 180	35 737 884
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	35 518 785	7 504 801	28 013 985	37 489 373
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			175 714	185 497
	(3) dont à plus d'un an				

BILAN PASSIF EN EUROS		30/06/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 246 662) (note 4.4.5)	246 662	241 278
	Primes d'émission, de fusion, d'apport (notes 4.1 et 4.4.5)	135 557 174	132 113 544
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-116 523 099	-93 542 921
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-14 094 250	-22 980 178
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL I	5 186 487	15 831 723
AUTRES FONDS PROPRES	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées (note 4.4.6.1)	13 056 577	13 056 577
	TOTAL II	13 056 577	13 056 577
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges (notes 4.4.3 et 4.6.1.3)	237 337	193 213
	TOTAL III	237 337	193 213
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses (notes 4.4.4 et 4.4.6.1)	3 888 610	3 212 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION (note 4.4.4)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 180 227	3 588 737
	Dettes fiscales et sociales	1 464 747	1 606 623
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (note 4.4.4)			
Autres dettes (note 4.4.4)			
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance (1) (note 4.4.6.4)		
	TOTAL IV	9 533 584	8 407 860
	Écart de conversion du passif		
	TOTAL V		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	28 013 985	37 489 373

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 644 974

5 195 360



3.2 COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT EN EUROS	30/06/2017			30/06/2016	31/12/2016
	France	Exportation	Total	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de Biens					
Production vendue de Services					
CHIFFRE D'AFFAIRES NET					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation (note 4.5.1)			7 000	7 000	173 167
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				89 827	89 827
Autres produits					
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			7 000	96 827	262 994
CHARGES D'EXPLOITATION (2)					
Achats de marchandises					
Variations de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 283 947	1 575 640	2 888 925
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes*			9 402 100	6 693 810	15 023 260
Impôts, taxes et versements assimilés			134 065	85 222	218 404
Salaires et traitements			2 499 966	1 942 536	4 371 200
Charges sociales			996 666	805 916	1 803 184
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (note 4.4.2)			325 840	241 396	503 809
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions (notes 4.4.3 et 4.6.1.3)			44 124	32 209	4 942
Autres charges			34 554	17 515	28 479
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			14 721 262	11 394 244	24 842 202
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-14 714 262	-11 297 417	-24 579 208
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfices attribué ou perte transférée (III)					
Perte ou bénéfice transféré (IV)					

COMPTE DE RESULTAT EN EUROS (suite)	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations (3)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)	699		5 246
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change	5 083	801	5 940
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 337	1 337
TOTAL (V)	5 782	2 138	12 523
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)	676 110	590 190	1 133 976
Différences négatives de change	9 485	2 249	21 264
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (VI)	685 595	592 439	1 155 239
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-679 814	-590 302	-1 142 716
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-15 394 076	-11 887 719	-25 721 924
PRODUITS EXCEPTIONNELS (note 4.5.5)			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	28 629	7 826	41 415
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
TOTAL (VII)	28 629	7 826	41 415
CHARGES EXCEPTIONNELLES (note 4.5.5)			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 969		2 064
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	38 413	62 243	114 721
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL (VIII)	47 382	62 243	116 785
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-18 752	-54 417	-75 370
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X) (note 4.5.3)	-1 318 578	-1 768 114	-2 817 116
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	41 411	106 790	316 932
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 135 661	10 280 812	23 297 110
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-14 094 250	-10 174 022	-22 980 178

* Y compris : Redevance de crédit-bail mobilier

* Y compris : Redevance de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



4 ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS 2017

Annexe au bilan du premier semestre 2017, dont le total est de 28 013 985 euros et au compte de résultat du premier semestre 2017 présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est à néant et dégagant un déficit de 14 094 250 euros.

La période couverte débute le 01/01/2017 et se termine le 30/06/2017, soit d'une durée de 6 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes du premier semestre 2017 arrêtés par le conseil d'administration en date du 25 septembre 2017. Ils sont présentés en euros sauf mention contraire.

4.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

L'activité de la Société est consacrée au développement d'un cœur artificiel répondant aux enjeux de l'insuffisance cardiaque terminale. Le produit est actuellement en phase d'étude Pivot suivant un protocole approuvé par l'ANSM.

Au cours de la période, la société a procédé à plusieurs augmentations de capital :

- Dans le cadre du contrat d'émission conclu avec la société Kepler Cheuvreux en date du 20 janvier 2015, seize souscriptions ont été réalisées entre janvier et juin pour un total de 127 500 BSA, permettant d'augmenter le capital d'un montant de 5 100 euros, par émission de 127 500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,04 euro, émises au prix unitaire de 27,11 euros, assortie d'une prime d'émission d'un montant brut de 3 459 415 euros. Compte tenu des frais liés à l'augmentation de capital, d'un montant de 72 302 euros, qui sont déduits de la prime d'émission en application de la méthode de comptabilisation préférentielle, le montant net de la prime d'émission au titre de cette augmentation de capital est de 3 387 113 euros.
- Sept exercices de BCE, en dates du 28 février, du 20 mars, du 29 mars, du 5 mai, du 17 mai, du 1^{er} juin et du 13 juin 2017 pour un total de 284 BCE 2009-2, ont permis d'augmenter le capital d'un montant de 284 euros, par émission de 7 100 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,04 Euro, émises au prix unitaire de 8 euros, soit avec une prime d'émission de 7,96 euros par action.

L'ensemble des augmentations de capital réalisées au cours de la période a permis d'augmenter le capital social d'un montant de 5 384 euros, par création de 134 600 actions ordinaires nouvelles. Le capital social de la société a ainsi été porté de 241 277,76 euros à 246 661,76 euros. Le montant total des primes d'émission a été porté de 132 113 544 euros à 135 557 174 euros.

La Société maintient l'option pour le Crédit d'Impôt Recherche au titre de l'année 2017. La première option a été exercée au titre de l'année civile 2009 et renouvelée chaque année jusqu'en 2016. Le Crédit d'Impôt Recherche afférent au premier semestre 2017 a été comptabilisé pour 1 318 578 euros sur la ligne « Impôt sur les bénéficiaires » du compte de résultat (détail en note 4.5.3 de la présente annexe) et figure sur la ligne « autres créances » du bilan. Le Crédit d'Impôt Recherche comptabilisé au 31 décembre 2016 a fait l'objet d'une demande de remboursement auprès de l'administration fiscale. Le montant à percevoir, soit 2 833 184 euros figure sur la ligne « autres créances » du bilan.

4.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2017

Aucun fait survenu postérieurement à la date de clôture de la période n'est susceptible d'altérer la présentation ou l'évaluation des comptes tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

4.3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce - articles L.123-12 et L.123-28)
(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4.3.1 PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de la période ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général de 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de la période.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le conseil d'administration qui s'est prononcé sur les comptes de la Société au 30 juin 2017 compte tenu, notamment, des éléments suivants :

- le niveau de la trésorerie et des instruments de trésorerie mobilisables au 30 juin 2017, soit un montant total de 19 905 882 euros ;
- le versement des avances remboursables (1 450 732 euros) restant à percevoir d'ici la fin du programme d'aide Bpifrance signé en 2009, correspondant à l'étape clé n°7 ;
- le montant à percevoir au titre du Crédit d'Impôt Recherche 2016 pour un montant de 2,8 millions d'euros et le Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 1,3 million d'euros dégageé sur le 1^{er} semestre 2017 ;
- la possibilité d'utiliser le solde de la ligne de financement en fonds propres mise en place en janvier 2015 avec Kepler Cheuvreux pour un montant total de 34,5 millions d'euros au 30 juin 2017 (solde de la Tranche 1 à hauteur de 8,1 millions d'euros, solde de la Tranche 2 à hauteur de 11,4 millions d'euros et la Tranche 3 à hauteur de 15,0 millions d'euros).

La Société anticipe des besoins de financement importants, notamment en vue de préparer puis d'initier la commercialisation du cœur artificiel bioprothétique dès l'obtention du marquage CE. La Société devra notamment financer son exploitation courante et sa recherche et développement durant la phase initiale de lancement commercial, le besoin en fonds de roulement lié au développement des ventes et des investissements destinés à augmenter la capacité de production et à automatiser les processus de production.

Les besoins financiers futurs de CARMAT sont dépendants de nombreux facteurs, tels que :

- des coûts plus élevés et des progrès plus lents que ceux escomptés pour son programme de développement du cœur artificiel bioprothétique ;
- des coûts plus élevés et des délais plus longs que ceux escomptés pour l'obtention des autorisations réglementaires, y compris le temps de réalisation de tests additionnels aux fins d'obtenir ces autorisations ou le temps de préparation des dossiers de demande auprès des instances réglementaires ;
- des coûts plus élevés et des délais plus longs que ceux escomptés pour l'obtention du financement des dispositifs et services de la Société (tel que le remboursement) par les instances publiques ou privées concernées, dans les pays européens ou dans d'autres pays, y compris le temps de réalisation de tests additionnels aux fins d'obtenir ce financement ou le temps de préparation des dossiers de demande auprès des instances concernées ;
- des coûts de préparation, de dépôt, de défense et de maintenance de ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle ;
- la capacité de la Société à établir ou à maintenir des accords de collaboration dans les délais envisagés ; et
- des opportunités nouvelles de développement de nouveaux produits prometteurs ou d'acquisition de technologies, de produits, de sociétés ou d'autres activités.

La Société estime que compte tenu de sa position de trésorerie actuelle, l'ensemble de ses besoins financiers complémentaires jusqu'à ce qu'elle parvienne à générer des flux de trésorerie positifs pourrait atteindre 150 millions d'euros au total.

En conséquence, des levées de fonds seront nécessaires, au-delà de l'utilisation du solde disponible des lignes de financement en fonds propres Kepler. Le dimensionnement et le séquençage de ces levées dépendront, notamment, (i) des opportunités qui se présenteront au fur et à mesure de l'avancement des essais cliniques et (ii) de la capacité à mener en parallèle des étapes usuellement déployées de manière séquentielle, comme par exemple, les études cliniques en Europe et aux États-Unis, ou l'extension des capacités de production.

Les ressources financières au 30 juin permettent de poursuivre le développement industriel et clinique jusqu'au début du 2^{ème} trimestre 2018. La société étudie différentes options pour préparer le financement des prochaines étapes nécessaires à la poursuite de son projet. Les modalités et le calendrier de ce financement seront communiqués une fois arrêtés, selon les pratiques habituelles, et dans le respect de la réglementation en vigueur.

4.3.2 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.3.2.1 *Frais de recherche appliquée et de développement*

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 19)

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

4.3.2.2 *Immobilisations incorporelles*

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Licences et logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Brevets	Linéaire	15 ans

4.3.2.3 *Immobilisations corporelles*

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	9 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 6 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

4.3.2.4 *Immobilisations financières*

- Autres titres immobilisés

La Société a conclu avec Dexia Securities France (aujourd'hui DSF Markets), en 2010, un contrat de liquidité dont l'objet est de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres CARMAT sans entraver le fonctionnement régulier du marché et sans induire autrui en erreur. A ce titre, la Société a mis à disposition de DSF Markets la somme de 300 000 euros.

La société a transféré, en date du 13 mai 2014, le contrat de liquidité à la société TSAF (Tradition Securities And Futures), pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

La société a transféré, en date du 19 mai 2016, le contrat de liquidité à la société Gilbert Dupont, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

Les actions propres acquises dans le cadre de la mise en œuvre de ce contrat de liquidité sont inscrites en immobilisations financières pour leur prix d'acquisition. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est enregistrée par référence au cours moyen officiel de bourse du dernier mois précédant la clôture.

- Autres immobilisations financières

Elles sont constituées :

- de dépôts de garantie versés enregistrés à leur valeur nominale et
- du solde des sommes versées au titre du contrat de liquidité sur actions propres.



4.3.2.5 *Créances et dettes*

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

1. *Stocks*

Les équipements en stock ne sont pas valorisés à la clôture de l'exercice car ceux-ci sont destinés à être intégrés dans les prothèses utilisées pour l'étude Pivot, leur valeur nette de réalisation est donc nulle.

4.3.2.6 *Disponibilités en euros*

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de la période. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de la période en perte ou en gain de change.

4.3.2.7 *Instruments de trésorerie*

Ils comprennent les comptes à terme figurant à l'actif pour leur valeur d'acquisition, augmentés des intérêts courus acquis à la date de clôture de l'exercice.

4.3.2.8 *Trésorerie et équivalent de trésorerie*

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actif « Instruments de trésorerie » et « Disponibilités », dans la mesure où les instruments de trésorerie sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. L'analyse de la trésorerie ainsi définie est fournie au pied du tableau de flux de trésorerie.

4.3.2.9 *Avances remboursables accordées par des organismes publics*

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres - Avances conditionnées ». Les intérêts correspondant sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

4.3.2.10 *Subventions d'exploitation*

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention. Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

4.3.2.11 *Indemnités de départ à la retraite*

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle. Ces engagements font l'objet de provisions au passif du bilan.

4.3.2.12 *Charges de sous-traitance*

Le stade d'avancement des contrats de sous-traitance à des tiers de certaines prestations de recherche est évalué à chaque clôture afin de permettre la constatation en charges à payer du coût des services déjà rendus.

4.3.2.13 *Frais d'émission de capital*

En application de la méthode préférentielle, les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

4.4 COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

4.4.1 ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Poste à poste	Acquisitions
Concessions, Brevets et droits similaires (1)	1 831 661		17 543
Immobilisations incorporelles en cours			
TOTAL	1 831 661		17 543
Installations techniques, Matériel et outillage industriel (2)	4 884 489	137 898	555 911
Installations générales, agencements, aménagements divers	869 619		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	340 206		5 449
Immobilisations corporelles en cours	682 475		253 721
TOTAL	6 776 790	137 898	815 080
Autres titres immobilisés (3)	122 075		1 907 915
Autres immobilisations financières (4)	199 924		193 706
TOTAL	321 999		2 101 621
TOTAL GENERAL	8 930 450	137 898	2 934 245

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Concessions, Brevets et droits similaires (1)			1 849 204	
Immobilisations incorporelles en cours				
TOTAL			1 849 204	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel (2)			5 578 298	
Installations générales, agencements, aménagements divers			869 619	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			345 655	
Immobilisations corporelles en cours	137 898		798 298	
TOTAL	137 898		7 591 870	
Autres titres immobilisés (3)		1 915 089	114 901	
Autres immobilisations financières (4)			393 630	
TOTAL		1 915 089	508 531	
TOTAL GENERAL	137 898	1 915 089	9 949 605	

- (1) Ce poste inclut un montant de 411 284 euros comptabilisé au titre de la quote-part de l'apport en nature effectué le 30 septembre 2008, d'un montant total de 960 000 euros, correspondant à l'apport de brevets.
- (2) Ce poste inclut la mise en service de la salle blanche, pour un montant total de 943 582 euros. Ce poste inclut également un montant de 548 716 euros, comptabilisé au titre de la quote-part de l'apport en nature effectué le 30 septembre 2008, d'un montant total de 960 000 euros, correspondant à l'apport de matériels et outillages.
- (3) Ce poste inclut les 4 359 actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité pour 114 901 euros.
- (4) Ce poste inclut (i) les liquidités non investies en actions propres à la clôture dans le cadre du contrat de liquidité pour 60 813 euros (ii) des dépôts de garantie pour un montant total de 332 818 euros, principalement constitués des dépôts liés aux contrats de location des locaux.

4.4.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Concessions, Brevets et droits similaires	1 635 176	81 509		1 716 685
TOTAL	1 635 176	81 509		1 716 685
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 683 754	181 043		4 864 796
Installations générales agencements aménagements divers	593 036	44 325		637 361
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	266 995	18 964		285 959
TOTAL	5 543 784	244 331		5 788 116
TOTAL GENERAL	7 178 960	325 840		7 504 801

4.4.3 ÉTAT DES PROVISIONS

Provisions	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Risques divers					
Pensions et obligations similaires (1)	193 213	44 124			237 337
TOTAL	193 213	44 124			237 337
Dépréciation des autres titres immobilisés					
TOTAL					
TOTAL GENERAL	193 213	44 124			237 337
Dont dotations et reprises d'exploitation		44 124			
Dont dotations et reprises financières					

(1) Voir note 4.6.1.3

4.4.4 ÉTAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 744	16 744	
Impôts sur les bénéfices (1)	4 168 263	4 168 263	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 133 311	1 133 311	
Débiteurs divers	15 757	15 757	
TOTAL	5 334 076	5 334 076	

(1) La créance correspond au CIR de l'année 2016 et au CIR et au CICE calculés au titre du premier semestre 2017.

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	3 888 610		3 888 610	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 180 227	4 180 227		
Personnel et comptes rattachés	799 336	799 336		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	651 295	651 295		
Autres impôts taxes et assimilés	14 117	14 117		
TOTAL	9 533 585	5 644 975	3 888 610	

4.4.5 CAPITAL

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 12°)

4.4.5.1 Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale en euro	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	0,04	6 031 944	134 600		6 166 544
TOTAL		6 031 944	134 600		6 166 544

L'augmentation de capital, par l'exercice de BSA de la part de Kepler Cheuvreux, intervenue au cours du premier semestre 2017 a donné lieu à la création de 127 500 actions ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de 0,04 Euro.

L'augmentation de capital, par l'exercice de BCE, intervenue au cours du premier semestre 2017 a donné lieu à la création de 7 100 actions ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de 0,04 Euro.

4.4.5.2 Variation des capitaux propres

Capitaux propres à l'ouverture de la période	15 831 723
Augmentation de capital par exercice de BSA	3 392 214
Augmentation de capital par exercice de BCE	56 800
Résultat de la période	-14 162 741
Capitaux propres à la clôture de la période	5 117 996

4.4.5.3 Actions de préférence

Sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte en date du 27 avril 2017, le conseil d'administration en date du 15 mai 2017 a décidé l'attribution provisionnelle de 5.250 actions de préférence réparties de la façon suivante : 270 AGAP 2017-01, 1.800 AGAP 2017-02, 3.180 AGAP 2017-03. Ces actions pourront être converties en fonction de l'atteinte des critères de performance en un maximum de 381.000 actions ordinaires : 27.000 actions ordinaires au titre des AGAP 2017-01, 36.000 actions ordinaires au titre des AGAP 2017-02, et 318.000 actions ordinaires au titre des AGAP 2017-03.

4.4.5.4 Bons de souscription d'actions (BSA)

BSA 2009-1

Lors de l'Assemblée Générale et du conseil d'administration du 8 juillet 2009 et à la suite du conseil d'administration du 8 septembre 2011, 3 096 BSA 2009-1 ont été émis, 556 BSA 2009-1 émis ont été annulés à la suite de la démission d'un administrateur et 986 BSA 2009-1 ont été exercés. Il reste au 30 juin 2017 1 554 BSA 2009-1 qui donnent droit à souscrire à 38 850 actions nouvelles, représentant 0,63 % du capital existant au 30 juin 2017, au prix unitaire de 8 euros.

BSA Kepler Cheuvreux (tranche 1)

Par décision du Conseil d'administration en date du 9 décembre 2014, sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte en date du 2 avril 2014, 400 000 BSA ont été émis, dont 205 100 ont été exercés au 30 juin 2017. Les 194 900 BSA non exercés à cette même date donnent droit à souscrire à 194 900 actions nouvelles, représentant 3,16 % du capital existant au 30 juin 2017, au prix unitaire défini contractuellement entre CARMAT et la société Kepler Cheuvreux, titulaire des BSA, comme étant égal au cours moyen de l'action au moment du tirage, diminué d'une décote maximale de 6%.

BSA Kepler Cheuvreux (tranche 2)

Par décision du Conseil d'administration en date du 12 décembre 2016, sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte en date du 28 juin 2016, 500 000 BSA ont été émis, dont 132 500 ont été exercés au 30 juin 2017. Les 367 500 BSA non exercés à cette même date donnent droit à souscrire à 367 500 actions nouvelles, représentant 5,96 % du capital existant au 30 juin 2017, au prix unitaire défini contractuellement entre CARMAT et la société Kepler Cheuvreux, titulaire des BSA, comme étant égal au cours moyen de l'action au moment du tirage, diminué d'une décote maximale de 6%.

BSA 2017

Par décision du Conseil d'administration en date du 15 mai 2017, sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte en date du 27 avril 2017, 12 000 BSA ont été émis, aucun n'ayant été exercé au 30 juin 2017. Les 12 000 BSA non exercés à cette même date donnent droit à souscrire à 12 000 actions nouvelles, représentant 0,19 % du capital existant au 30 juin 2017, au prix unitaire de 30,10 euros.

Tableau Récapitulatif des BSA

	Émis	Souscrits	Caducs	Réserve	Exercés	Solde	Caducité
BSA-2009-1 AG du 08/07/2009	3 096	3 096	556	0	986	1 554	08/07/19
BSA Kepler Cheuvreux (tranche 1)	400 000	400 000			205 100	194 900	23/01/16 (1)
BSA Kepler Cheuvreux (tranche 2)	500 000	500 000			132 500	367 500	13/12/17
BSA 2017	12 000	12 000				12 000	31/05/202 7

(1) Date prorogée selon l'accord tacite des parties

4.4.5.5 *Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BCE)*

BCE 2009-1

Lors de l'Assemblée Générale et le conseil d'administration du 8 juillet 2009 et à la suite du conseil d'administration du 8 septembre 2011, 3 108 BCE 2009-1 ont été émis intégralement attribués, souscrits et exercés.

BCE 2009-2

Lors de l'Assemblée Générale et le conseil d'administration du 8 juillet 2009 et à la suite du conseil d'administration du 8 septembre 2011, 7 566 BCE 2009-2 ont été émis, intégralement attribués et souscrits, dont 2 865 ont été exercés et 1 778 sont devenus caducs et ont été annulés. Les 2 923 BCE 2009-2 souscrits et non exercés au 30 juin 2017 donnent droit à souscrire à 73 075 actions nouvelles, représentant 1,19 % du capital existant au 30 juin 2017, au prix unitaire de 8 euros.

BCE-2012-1

Par décision du conseil d'administration en date du 27 juin 2012, sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte en date du 26 avril 2012, 56 500 BCE 2012-1 ont été émis, intégralement attribués et souscrits dont 20 000 sont devenus caducs et ont été annulés. Les 36 500 BCE 2012-1 souscrits et non exercés au 30 juin 2017 donnent droit à souscrire à 36 500 actions nouvelles, représentant 0,59 % du capital existant au 30 juin 2017, au prix unitaire de 108,483 euros.

BCE 2012-2

Par décision du conseil d'administration en date du 8 novembre 2012, sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte en date du 26 avril 2012, 6 700 BCE 2012-2 ont été émis, intégralement attribués et souscrits. Les 6 700 BCE 2012-2 souscrits et non exercés au 30 juin 2017 donnent droit à souscrire à 6 700 actions nouvelles, représentant 0,11 % du capital existant au 30 juin 2017, au prix unitaire de 122,00279 euros.

Tableau Récapitulatif des BCE

	Émis	Souscrits	Caducs	Réserve	Exercés	Solde	Caducité
BCE 2009-1 AG du 08/07/2009	3 108	3 108	0	0	3 108		09/09/19
BCE 2009-2 AG du 08/07/2009	7 566	7 566	1 778	0	2 865	2 923	08/07/19
BCE-2012-1 AG du 26/04/2012	56 500	56 500	20 000	0	0	36 500	27/06/22
BCE-2012-2 AG du 26/04/2012	6 700	6 700	0	0	0	6 700	08/11/22

4.4.6 AUTRES DETAILS DU BILAN

4.4.6.1 Avances conditionnées

Le poste d'avances conditionnées est constitué des avances remboursables reçues de Bpifrance, dont le montant total à la clôture de la période est de 13 056 577 euros. La Note 4.6.1., ci-après, précise les conditions de remboursement de ces avances.

Elles portent intérêts au taux contractuel de 5,59%. Les intérêts courus calculés selon la méthode de la capitalisation s'élèvent à 3 888 610 euros à la clôture de la période et figurent au passif dans la rubrique Emprunts et dettes financières diverses.

4.4.6.2 Produits à recevoir (Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	16 744
TOTAL	16 744

4.4.6.3 Charges à payer (Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	3 888 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 362 974
Dettes fiscales et sociales	1 189 418
TOTAL	7 441 002

4.4.6.4 Charges et produits constatés d'avance (Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	234 445
TOTAL	234 445

Le poste Charges constatées d'avance inclut les éléments suivants :

- La quote-part des loyers du 3^{ème} trimestre 2017 facturés en mai 2017, pour un montant total de 135 459 euros ;
- La quote-part des redevances de licences informatiques, des primes d'assurance et d'honoraires correspondant à la période courant après le 30 juin 2017, pour un montant total de 98 986 euros ;

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	NEANT
TOTAL	NEANT

4.4.6.5 Informations concernant les entreprises liées

Les postes suivants du bilan intègrent des sommes concernant les entreprises liées :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	314 653
--	---------

4.5 COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

4.5.1 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

La société a perçu un montant de 7 000 euros au titre d'une subvention d'exploitation reçue de l'agence nationale de la recherche et technologie pour l'emploi d'un doctorant.

La société n'a encaissé aucune subvention de Bpifrance.

4.5.2 FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUEE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges. Elles se sont élevées à 8 488 375 euros au cours du premier semestre 2017 contre 6 512 608 euros lors du premier semestre 2016.

4.5.3 CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Le compte de résultat de la période fait apparaître un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 1 318 578 euros, calculé selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour la détermination du Crédit d'Impôt Recherche de l'année 2016.

4.5.4 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes pris en charge au titre de la période est de 27 500 euros hors taxes et frais, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires au titre du contrôle légal des comptes et des interventions prévues par la loi: 27 500 euros
- Honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les services autres que le commissariat aux comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : Néant

4.5.5 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Produits exceptionnels			
- Cession d'immobilisation			
- Cession d'action propre	28 629	7 826	41 415
TOTAL	28 629	7 826	41 415
Charges exceptionnelles			
- Cession d'immobilisation			
- Cession d'action propre	38 413	62 243	114 721
- Amendes et pénalités	8 969		2 064
TOTAL	47 382	62 243	116 785

Le résultat exceptionnel résulte principalement des cessions d'actions propres opérées dans le cadre du contrat de liquidité décrit en note 4.3.2.4.

4.5.6 INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIETES LIEES

Les postes suivants du compte de résultat intègrent des sommes concernant les entreprises liées :

Autres achats et charges externes	425 507
-----------------------------------	---------

4.6 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.6.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

4.6.1.1 *Engagements donnés*

Le montant total des commandes signées par la Société à la clôture de la période, portant sur des éléments non encore livrés ou réalisés s'élève à 9 190 777 euros.

Un montant total de 13 056 577 euros d'avance remboursable a été reçu à la clôture de la période. Cette somme est remboursable sous condition d'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé au moins égal à 38 000 000 euros. Le contrat Bpifrance prévoit des versements complémentaires sous conditions, par conséquent le montant total des remboursements pourrait excéder le montant de l'avance initialement accordée, dans la limite de 50 000 000 euros.

La Société a signé en date du 24 juin 2008 un contrat de redevances avec le professeur Alain Carpentier et Matra Défense, respectivement actionnaires à hauteur de 8,89% et de 21,62% au 30 juin 2017. Dans le cadre de ce Contrat, la Société s'engage à verser au Professeur Alain Carpentier et à Matra Défense 2% du produit net des ventes du Cœur Artificiel "CARMAT" fabriqué et distribué par CARMAT SA, ce montant devant être réparti entre les deux bénéficiaires au prorata de leur part respective dans le capital de la Société à la date de sa création. Ces redevances seront payables tous les six mois dans les trente jours suivant la fin de chaque période de six mois, et ce à partir de la première commercialisation du Cœur Artificiel "CARMAT" et jusqu'à l'expiration des brevets présentés en Annexe 1 du Contrat.

La Société est par ailleurs autorisée à racheter à tout moment le droit de bénéficier de ces redevances pour un montant de 30 000 000 euros réduit des redevances déjà versées au titre de ce contrat, ce montant total se répartissant entre les deux bénéficiaires au prorata de leur part respective dans le capital de la Société à la date de sa création. Ce montant de 30 000 000 euros est indexé sur l'Indice du Prix à la Production de l'Industrie des Services aux Entreprises - Matériel médicochirurgical et d'orthopédie-exportation zone Euro.

Les droits ainsi alloués au professeur Alain Carpentier et à Matra Défense sont incessibles.

Au 30 juin 2017, la commercialisation du Cœur Artificiel "CARMAT" n'ayant pas commencé, aucune redevance n'a été payée par la Société au titre du Contrat.

4.6.1.2 *Engagements reçus*

Le contrat Bpifrance prévoit le versement d'une somme totale de 17 442 639 euros au titre de subventions, dont l'intégralité a été perçue à la clôture de l'exercice.

Il prévoit en outre le versement d'une somme totale de 14 507 324 euros au titre d'avances remboursables, dont 1 450 732 euros restent à percevoir d'ici la fin du programme.

4.6.1.3 *Engagements en matière de pensions et retraites*

La Société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

En application de la méthode préférentielle, la provision pour engagements de retraite a été comptabilisée à la date du 30 juin 2017.

Les hypothèses de calcul retenues ont été les suivantes :

- Méthode des droits proratisés temporis, conformément au règlement 2003 R-01 du CNC ;
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié, à 62 ans (non cadres) ou 65 ans (cadres) ;
- Progression des salariés de 2% par an ;
- Taux de rotation lent ;
- Taux d'actualisation de 1,67% par an (contre un taux retenu de 1,31% au 31 décembre 2016 et 1,37% au 30 juin 2016) ;

Le montant global de la provision s'élève à 237 337 euros à la clôture de la période, en hausse de 44 124 euros sur la période.

4.6.2 AUTRES INFORMATIONS

4.6.2.1 Tableau de flux de trésorerie

	Au 30/06/2016	Au 30/06/2016	Au 31/12/2016
Résultat net	-14 094 250	-10 174 022	-22 980 178
Dotations aux amortissements et provisions	369 964	273 605	508 751
Reprises sur amortissements et provisions	0	-89 827	-89 827
Plus ou moins-values sur cession d'actif	0	0	0
Subventions d'investissements virées au résultat	0	0	0
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	676 110	565 811	988 703
Capacité d'autofinancement	-13 048 176	-9 424 433	-21 572 551
Dettes fiscales et sociales	-141 876	-486 621	-106 942
Dettes fournisseurs	591 489	235 523	579 955
Autres dettes		-22 263	-22 263
Produits constatés d'avance	0	0	0
Stocks et en-cours	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commande	-79 633	152 092	171 095
Autres créances	-1 105 768	267 967	-179 240
Créances clients	0	0	0
Charges constatées d'avance	96 637	17 376	-143 928
Décalages de trésorerie d'exploitation (variation du Besoin en Fonds de Roulement)	-639 151	164 075	298 677
Flux de trésorerie lié à l'exploitation	-13 687 326	-9 260 358	-21 273 874
Acquisition d'immobilisations corporelles	-815 080	-24 405	-977 981
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-17 543	-196 445	-118 178
Acquisition d'immobilisations financières	-186 532	53 080	55 970
Produit de cession d'immobilisations	0	0	0
Trésorerie liée aux opérations d'investissements	-1 019 155	-167 770	-1 040 189
Augmentation de capital	5 384	54 606	58 161
ORA/BSA	0	0	0
Prime d'émission	3 443 630	49 471 846	50 116 638
Incorporation des comptes courants	0	0	0
Dettes financières et avances conditionnées	0	0	290 485
Trésorerie résultant des opérations de financement	3 449 014	49 526 452	50 465 284
Variation de la Trésorerie et équivalents de trésorerie	-11 257 468	40 098 325	28 151 221
Trésorerie et équivalents de trésorerie - initiale (note 4.3.2.9)	31 163 348	3 012 127	3 012 127
Trésorerie et équivalents de trésorerie - finale (note 4.3.2.9)	19 905 882	43 110 452	31 163 348

4.6.2.2 Informations relatives aux dirigeants

4.6.2.2.1 Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit ou avance n'a été alloué aux dirigeants de la Société au cours de la période, selon les dispositions prévues à l'article R. 123-197 du Code de commerce.

4.6.2.2.2 Rémunération des dirigeants

Le total des rémunérations versées aux administrateurs sous forme de jetons de présence s'élève à 34 550 euros au titre de la période (sommes inscrites sous la rubrique « Autres charges » du compte de résultat).

Le total des rémunérations allouées aux membres des organes de direction sur la période s'élève à 390 492 euros et se décompose comme suit :

Nature	2017 (6 mois)	2016 (6 mois)
Salaires bruts	228 938	276 902
Avantages en nature	5 554	4 476
Bonus	156 000	127 748
Rémunérations totales	390 492	409 126

4.6.2.3 Accroissements et allègements dette future d'impôt

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-24°)

Nature des différences temporaires	Montant
Déficits reportables (1)	142 746 916

Ce montant comprend :

- Le report de la perte fiscale dégagée lors des exercices antérieurs et disponible au 1^{er} janvier 2016, pour un montant de 115 868 019 euros ;
- La perte fiscale dégagée au titre de l'exercice 2016, pour un montant de 26 878 897 euros.

4.6.2.4 Effectif moyen

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-22°)

Personnel salarié	2017 (6 mois)	2016 (6 mois)
Cadres	46	34
Agents de maîtrise et techniciens	8 ⁽¹⁾	7
Employés	8 ⁽²⁾	4 ⁽²⁾
Total	62	45

⁽¹⁾ Incluant 1 intérimaire

⁽²⁾ Incluant 2 intérimaires